

Une petite commune avec un cœur gros comme ça

FORGES La maire est l'une des rares élus du département à accueillir des migrants dans un logement communal

Kharinne Charov
k.charov@sudouest.fr

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais quand même ! », lance Micheline Bernard avec son franc-parler habituel. Discrètement mais sûrement, la maire de Forges, à côté d'Aigrefeuille-d'Aunis, « traite les problèmes quand ils se présentent ». Pas d'effet de manches pour l'élue de cette commune de 1350 habitants, mais des actions.

Et dans la liste des réalisations, le logement social est en bonne place. « En 2005, nous avons réalisé un lotissement communal et j'ai souhaité qu'il compte cinq logements sociaux sur les 25 lots au total. Ce n'était pas obligatoire, mais j'y tenais, c'est une philosophie. La commune a acheté les terrains et les a donnés à Habitat 17 qui gère tout », explique Micheline Bernard.

Même si ça évite les ghettos, la maire est consciente que la campagne n'est pas la meilleure solution quand on est éloigné de l'emploi et peu mobile, mais elle a agi avec son cœur. « J'avais organisé une réunion publique pour expliquer cette décision aux habitants en précisant qu'en France, la moitié de la population est éligible au logement social. »

En 2018, le Conseil municipal de Forges est allé encore plus loin.



Micheline Bernard (au centre) ne cesse de dire à Rizvan et Markha : « Il faut arrêter de nous dire tout le temps merci ! » PHOTO K.C.

L'ancienne Poste était déjà un logement communal et la commune a acheté la maison d'à côté pour en faire un deuxième. « Il n'a pas le nom de logement social, mais il en a la fonction. C'est le Conseil qui choisit les locataires et les APL sont directement versées à la commune. »

Sauf qu'en décembre 2018, l'un des locataires est parti à la cloche de bois en laissant une ardoise de 2 000 euros à la Ville. « On s'est assis sur cette somme et je me suis dit "si on louait à des migrants, on ne serait pas payé, mais on saurait pourquoi", un peu en colère », se souvient Micheline Bernard.

La boutade a fait son chemin. « Des amis de Chambon accueillaient des migrants, une famille tchéchène déboutée du droit d'asile, et en étaient les parrains. Ils avaient fait appel à leur réseau pour leur trouver un logement indépendant. Je savais que ça se passait bien. Mon Conseil mu-

nicipal a été tout de suite d'accord pour les loger. »

Titre de séjour

La commune, en tant qu'entité juridique, n'a pas le droit de louer à des sans-papiers, c'est pourquoi elle a signé une convention avec Solidarité migrants La Rochelle. « Nous n'encaissons pas de loyer, ce qui représente 6 000 euros sur un budget de fonctionnement de 700 000 euros par an. Mais l'association paie l'assurance et les fluides. » Grâce à cette astuce, Rizvan, Markha et leurs quatre enfants ont fini par obtenir leur titre de séjour.

Rentrant dans les clous de la législation française, ils peuvent travailler désormais. Par l'intermédiaire de l'association d'aide à l'emploi d'Aigrefeuille, ils remplissent des contrats d'intérim. D'autant que ces deux francophones travaillaient en Tchétchénie : Monsieur était directeur adjoint d'un gros établissement scolaire et Ma-

dame était boulangère. Quant aux enfants, ils sont scolarisés, en dehors du benjamin, né en France et encore trop petit. « Depuis qu'ils ont un salaire, ils paient leur loyer et leurs factures. »

Micheline Bernard se félicite de cette initiative. « On n'a pas demandé une autorisation au préfet, mais notre délibération municipale a pourtant passé le contrôle de légalité. Si on l'a fait, d'autres le peuvent, mais hélas, ça ne fait pas trop boule de neige. Car trop souvent les élus veulent croire que l'accueil des migrants est du ressort de l'État. »

L'édile sait que cette action est un pansement, une goutte d'eau dans l'océan, mais elle dit aussi « quand les gens quittent leur pays en guerre, c'est qu'ils n'ont plus rien à perdre. Ils n'ont plus le choix. Il faut toujours se demander ce qu'on ferait à leur place. »

Forges s'appête à adhérer à l'Association nationale des villes et territoires accueillants. À qui le tour ?

*Journal Sud Ouest
du 14.09.20*